

11 octobre 1965

A Aramon, le challenge Aimé-Durand a donné lieu à de belles manifestations folkloriques

Si le folklore est une tradition bien installée à Aramon, c'est ici que pour la première fois se dispute le challenge Aimé-Durand.

Aimé Durand était un maître de danse, né et enterré à Aramon. C'est afin de lui rendre hommage que ce challenge a été institué. Désormais, chaque année, cette épreuve sera disputée dans une ville du Gard. Il était logique que ce fut Aramon qui commence cette série de challenges.

Hier donc, à Aramon, le folklore était à l'honneur avec les Farandoleurs des Cheminots Nimois, les « Hironnelles » de Pont-Saint-Esprit et les Farandoleurs de Bessèges.

Le matin, une gerbe fut déposée sur la tombe d'Aimé Durand, tandis que l'après-midi les divers groupes se produisirent dans les arènes, en présence d'un public nombreux. Cette manifestation était placée sous la présidence de M. Reinard, président de l'Association des sociétés de farandoles et des groupes folkloriques du Gard.

Le classement

1. Farandoleurs Cheminots Nimois (équipe A) : 30 points.
 2. Hironnelles Spiripontaines : 25 points.
 3. ex aequo : Farandoleurs Languedociens, de Bessèges ; Farandoleurs Cheminots Nimois (équipe B) : 23 points.
 5. Farandoleurs Languedociens, de Bessèges (équipe B) : 15 points.
- Les Farandoleurs Cheminots Nimois remportent le challenge Aimé-Durand.



Le groupe des « Farandoleurs » de Pont-Saint-Esprit.



Les groupes folkloriques défilent dans les rues.

Midi Libre
LE DIXIEME
DES GROS LOTS

LA TRIBUNE DES EXPLOITANTS AGRICOLES

La Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Gard communique :

Le bureau de la F.N.S.E.A. s'est réuni le 6 octobre. Il a décidé de convoquer le conseil national de la F.N.S.E.A. le jeudi 21 octobre afin que l'ensemble des présidents de fédérations départementales soient informés de l'action déjà menée et de celle qui est prévue en raison de la dégradation continue de la situation agricole comme des menaces inquiétantes causées par la persistance de la crise de Bruxelles.

Le bureau de la F.N.S.E.A. a étudié le projet de budget 1966. Ce budget est absolument inacceptable pour le syndicalisme agricole. Il n'est, en effet, pas conçu pour permettre à l'agriculture française de se développer et de s'adapter dans les perspectives du Marché commun.

Nous ne devons pas admettre la stagnation des crédits budgétaires prévus pour les investissements agricoles, notamment dans le domaine de l'enseignement et des équipements de transformation. Nous ne pouvons admettre l'absence de toute mesure destinée à favoriser l'élevage, les menaces graves qui pèsent sur la détaxation des carburants agricoles, l'institution d'une nouvelle taxe céréalière.

Nous ne pouvons admettre la discordance profonde entre les objectifs précisés dans le projet de Ve Plan et les mesures contenues dans le projet de budget 1966.

L'affirmation gouvernementale faisant état d'une priorité accordée à l'agriculture se trouve totalement démentie par le projet de budget remis aux parlementaires.

Syndicats départementaux C.F.D.T. des agents des collectivités locales

On nous communique :

Les responsables des syndicats départementaux, hospitaliers, communaux et services publics, réunis au siège de la C.F.D.T., 22 bis, rue Colbert, à Nîmes, le vendredi 8 octobre, ont, après étude, décidé de mettre en commun :

— La propagande en vue des élections à la Caisse nationale de retraite, le 9 novembre prochain, dans toutes les communes, Centres hospitaliers, service action sanitaire et sociale, sous-préfectures et préfecture du département.

— Ils ont décidé de tenir une assemblée générale dans les villes du département et à Nîmes.

— Ils appellent, d'ores et déjà, leurs camarades communaux, hospitaliers et agents des services publics à voter pour les listes présentées par leurs Fédérations adhérentes à la C.F.D.T. (C.F.T.C.).

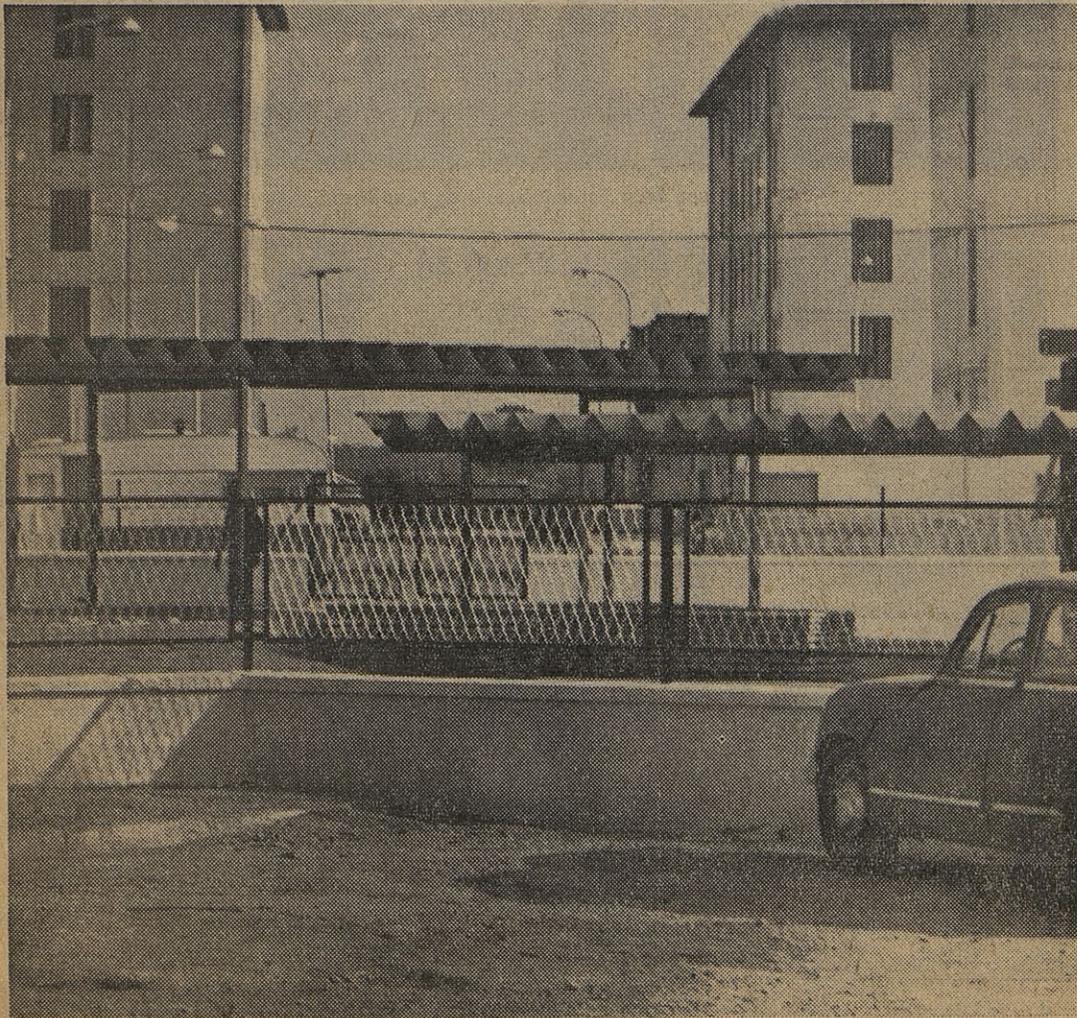


Le spectacle débute dans les arènes.

PARMI LES QUARTIERS PERIPHERIQUES DE N

Au chemin bas d'Avignon, petit aux limites de la ville, une rue sur des caves inondées, des vide-ordures en soulèvent une protestation générale

Les commerçants se plaignent... les ménagères trouvent les prix



Il y avait, ici, une rue...

Depuis quelques années, tout autour de Nîmes, des H.L.M. se sont élevées et s'élèvent encore à une allure record. Tout comme la plupart des grandes villes, Nîmes possède son « périmètre en béton ». Sans cesse, on construit, on empiète sur la nature environnante, et la ville s'étend...

Saint-Césaire ou Courbessac ne sont plus des villages voisins, mais se rattachent à la cité et deviennent quartiers ; de grands quartiers en tous points semblables à celui du chemin bas d'Avignon. Ces nouvelles constructions, on les appelle Z.U.P. ou Super Nîmes, ou encore la cité, mais toutes sont identiques par leur structure.

Pour les « Nimois du centre », tout ceci a un nom bien déterminé : les quartiers périphériques ! Mais chacun de ces grands ensembles n'est autre qu'une cité qui naît ; une cité qui se découvre tous les jours et veut s'affirmer. Petites villes situées aux limites de la ville, les quartiers

Les habitants se connaissent tous, ils sont trop semblables pour s'ignorer. Mais vivent-ils, d'une manière générale, de la même façon qu'au centre de la ville ? Certainement oui ! Cependant, nous avons choisi un quartier type, le chemin bas d'Avignon. Là, nous avons rencontré plusieurs personnes qui, aimablement, ont répondu à nos questions.

Un mauvais passage

Le chemin bas d'Avignon, c'est avant tout l'avenue De-Lattre-de-Tassigny. C'est ici que les ménagères font leur marché, c'est sur cette avenue qu'est le centre commercial. En face, un important groupe d'immeubles était autrefois relié au centre par une rue qui ne présentait aucun caractère particulier, jusqu'au jour où cette artère disparut afin de permettre la construction d'une école. On créa alors un passage étroit et non goudronné que chaque pluie rend ex-

Soucieuses de garder les pieds bien sur terre, les ménagères, si elles désirent s'approvisionner, doivent faire un détour d'un kilomètre à la moindre averse. Ainsi, plusieurs préfèrent prendre le car pour faire leurs achats en ville. Les commerçants — on s'en doute — s'en ressentent et s'en plaignent.

M. Patard, qui possède un magasin de laine-lingerie, nous affirme : « Depuis que « la rue » est fermée, il y a de nombreux clients que nous n'avons plus revus ! ».

La boulangère, l'épicier, le boucher sont formels : « Nous avons perdu des clients ! ».

Faudrait-il simplement goudronner ce passage pour que les commerçants retrouvent leur clientèle ? L'avenir peut-être nous le dira ; voilà un passage critique...

Les prix... toujours les prix...

« Ici, on se croirait sur la Côte... » Mme S. N. « Ici... »

Ancienne commerçante, je ne suis pas d'accord avec les commerçants d'ici qui pratiquent des prix trop élevés ! ».

M. A. O., cheminot, partage aussi cet avis : « Les commerçants abusent, le « centre » est beaucoup plus cher que la ville. Et les loyers ! Ils augmentent sans cesse ! Actuellement, nous payons quatre pièces 120 F par mois. C'est la limite, il ne faut plus de majoration, sinon où allons-nous ? ».

Mme R. P. est plus pondérée : « Les prix sont à peu près semblables. Je me sers régulièrement chez les commerçants du quartier et j'en suis satisfaite, même s'il me faut faire « ce détour ».

Mme Imbert est rapatriée. Revenue du Maroc depuis quatre ans avec son mari et ses cinq enfants, elle se contente de son sort : « Bien sûr, ce n'est pas bien beau notre appartement, mais ça peut aller. Le loyer est moins élevé que celui que nous avions avant ; pour nous, c'est plus avantageux ». « Et les commerçants ? », avons-nous demandé à Mme Imbert. « Les prix sont sensiblement les mêmes qu'en ville ; certaines denrées sont peut-être plus chères, mais les différences ne sont pas grandes ».

Les commerçants du chemin bas d'Avignon devront-ils baisser leurs prix, pour satisfaire leur clientèle ?

Mieux que personne, ils doivent savoir où se place leur intérêt !

N'en jetez plus !

Au quartier du chemin bas d'Avignon, les vide-ordures sont bannis ; on préfère — paraît-il — jeter les débris par les fenêtres, une fois le soir venu. Aussi est-il fortement conseillé aux noctambules d'emprunter le milieu de la chaussée ; c'est du moins ce que nous ont affirmé Mmes Bacon, J. L. et R. P.



Mme Imbert : « Ça peut aller... »